

Image not found or type unknown



Vente maison de ma mère succession

Par **plaquemine**, le **20/05/2016** à **17:47**

Bonjour,

Ma mère, veuve, 88 ans, est entrée en maison de retraite. Elle souhaite vendre sa maison.

Lors de la succession de mon père, le choix a été 1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit, le surplus me revenant.

Que se passe t-il lors de la vente de sa maison?

Merci